



Commune de Vuisternens-devant-Romont
Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-devant-Romont
026 655 92 92 / admin@vuisternens.ch
www.vuisternens.ch

Vuisternens, le 31 août 2023

Lettre d'information – Activités du Conseil communal

Par ce communiqué, nous souhaitons vous tenir informés de la suite des dossiers en cours ou traités par le Conseil communal depuis notre précédente édition insérée dans le bulletin communal de mai 2023.

Administration :

Site internet : Le site internet www.vuisternens.ch a été mis à jour au niveau de l'agenda et des actualités. Toute société est invitée à proposer ses événements via le site internet pour qu'ils soient ajoutés à l'agenda.

iGlâne : Un nouvel outil de communication est disponible et permet de tenir informée toute personne qui le souhaite. Il suffit de télécharger la nouvelle application pour smartphone.



Elections et votations : En raison des prochaines élections du 22 octobre 2023 et des votations cantonales du 12 novembre 2023, vous recevrez entre la fin septembre et le début octobre plusieurs enveloppes contenant du matériel de vote. Nous vous invitons à y prêter une attention particulière et à vous assurer que les dates inscrites sur les certificats de capacité et les enveloppes correspondent faute de quoi, la nullité de votre vote pourrait être engendrée.

Pour les votes par correspondance, nous vous rappelons de vérifier **avant de fermer** l'enveloppe que votre signature est bien visible dans la fenêtre prévue à cet effet.

Bâtiments communaux :

Café de l'Union : Le Conseil communal a décidé de mettre un terme au contrat avec les tenanciers, Mme Nathalie Barbey et M. Eric Genre-Jazelet. Il leur souhaite tout le meilleur pour leur avenir professionnel. La résiliation prend effet au 30 septembre 2023. Toutefois, l'établissement est déjà fermé. Le Conseil communal recherche activement de nouveaux intéressés. Toute information à ce sujet est disponible sur le site internet de la Commune.

Conciergerie : Après plus de 32 ans d'activité pour nos bâtiments communaux, nous tenons à adresser nos sincères remerciements et toute notre gratitude à Mme Marguerite Grivet qui a terminé son activité de responsable conciergerie de la Commune à la fin juillet.

Nous accueillons et souhaitons la bienvenue à Mme Petra Clivaz, concierge principale de la halle de sport et du centre scolaire, qui a débuté son activité à la rentrée scolaire.

CLC (Commission de loisirs et culture) :

Marché artisanal : La CLC proposera une nouvelle édition de son marché artisanal. Il se déroulera le 16 septembre prochain, de 10h à 17h, sur le site du 100^{ème} anniversaire du Syndicat d'élevage Holstein et Red Holstein de La Joux, aux Communs-Dessus. L'entier du programme de la journée est disponible sur le site internet de la Commune.

./.

Energie :

Volet éolien : Notre Commune ainsi que huit autres ont entamé une démarche de dénonciation de la situation du volet éolien du PDCant auprès de la Commission de la concurrence COMCO.

Dispositions sur l'éclairage public et les enseignes lumineuses : De nouvelles dispositions applicables au niveau cantonal et communal sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2023 en matière d'énergie et plus particulièrement d'éclairage public et d'enseignes lumineuses.

Pour les enseignes lumineuses et d'éclairage de vitrines, en application de l'art. 15a al. 6 de la loi sur l'énergie (RSF 770.1), « les enseignes publicitaires et l'éclairage dans les commerces, sur les expositions et les chantiers sont éteints entre minuit et 5 heures ». Dès lors, nous invitons les entreprises concernées à respecter cette procédure sans quoi une dénonciation auprès de la Préfecture devra être faite.

Finances :

eBill : Depuis l'année dernière, vous avez la possibilité de vous inscrire via le portail eBill pour recevoir de manière électronique toute facture établie par la Commune.

Cette lettre d'information est également disponible sur notre site internet www.vuisternens.ch ainsi qu'au pilier public.

Le Conseil communal